Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École

fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 11 (1954)

Heft: 12

Artikel: Pour ou contre les compétitions sportives?

Autor: Gagnebin, J.-P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-996971

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour ou contre les compétitions sportives?

Note de la rédaction

Il n'est pas dans les habitudes de « Jeunesse Forte, Peuple Libre » d'ouvrir un débat dans ses colonnes L'article « Casse-cou » publié dans le No d'avril a cependant incité certains de nos lecteurs à prendre le contre-pied des arguments avancés par notre correspondant R. Li

Les «grands» de ce monde nous apprennent, à journée faite, que la vie n'est qu'une longue «bataille d'idées»; il n'est donc pas étonnant que nous ne soyons pas toujours d'accord, même sur les principes. Ceux qui s'affrontent dans notre revue ont un caractère essentiellement sportif, et il est donc parfaitement normal que nous dérogions à nos habitudes rédactionnelles pour permettre aux deux parties de s'exprimer en toute liberté.

Notre correspondant R. Li. s'en est pris à la « déification » du champion et à l'importance démesurée que l'on accorde à la victoire ou à la défaite de nos représentants dans les compétitions sportives internationales. Il condamne enfin le professionnalisme sportif ou l'amateurisme camouflé qui semble régner de plus en plus chez nous. Il ne condamne, ni ne veut minimiser, la valeur de nos championnats et l'influence qu'ils exercent sur la jeunesse.

Dans la notice rédactionnelle faisant suite à l'article incriminé, nous avons souscrit pleinement à ces principes essentiels qui correspondent à ceux défendus par l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport.

Il semble toutefois que la pensée de notre correspondant fut mal interprétée, en ce sens qu'on lui reproche de vouloir condamner la compétition à tout prix. Il est exact que sa conclusion crée une certaine confusion et enlève quelque peu de sa valeur à la remarque préliminaire. Nos lecteurs seront bien inspirés en méditant, à ce propos, l'excellent article de notre correspondant Romain Schweizer « Le sport, source d'équilibre » publié dans le No 5 de « Jeunesse Forte, Peuple Libre ».

Mais laissons la parole à M. J.-P. Gagnebin, de Berne, qui nous écrit ce qui suit à ce sujet :

Monsieur.

Je viens de lire l'article intitulé « Casse-cou » et qui a paru dans le périodique « Jeunesse Forte, Peuple Libre » du mois d'avril 1954.

Votre correspondant s'en prend à l'envoyé spécial du «Journal du Jura» aux récents championnats du monde de ski et prétend que le compte rendu portant la signature de ce dernier est en substance erroné.

A mon humble avis, M. R. Li. n'a pas imaginé un seul instant que M. Guggisberg ait pu parler du sport de compétition, sinon il se serait abstenu d'affirmer que les skieurs doivent s'en tenir à la seule amélioration de leurs performances, sans chercher à devenir des champions. S'il est vrai qu'il ne faut pas considérer le sport comme un but en soi, mais plutôt comme un moyen, on est devant l'alternative suivante:

- ou bien l'on donne la possibilité aux membres de l'équipe chargée de défendre nos couleurs de parfaire leur technique et leur entraînement, afin qu'ils puissent mieux prétendre à la victoire, même si cela doit coûter quelques milliers de « roubles ». (M. R. Li. parle de la faim que ressentent les peuples de certains pays qui sacrifient au sport professionnel à outrance, mais, en Suisse, l'argent théoriquement épargné par un principe opposé n'a jamais que l'on sache soulagé la misère que l'on peut encore trouver sans peine un peu partout!)
- Ou bien l'on s'abstient totalement de se mesurer avec les autres nations concurrentes, dont les membres sont mieux préparés à tout point de vue. Et c'est la faillite du sport de compétition en Suisse,

Il ne m'appartient pas de savoir si le sport de compétition se justifie ou non, mais il semble « a priori » que si notre pays ne participait plus aux joutes internationales, somme toute pacifiques, la réaction de l'opinion publique ne tarderait pas à se manifester clairement sur ses désirs et légitimes aspirations. Le Suisse moyen, tout comme ses frères européens, est fier des succès ou déçu des échecs de ses compatriotes; quoi de plus normal : l'honneur national a le droit d'exister au même titre que l'honneur familial, par exemple.

Or, qu'un journaliste porte les observations qu'il a faites à la connaissance de ses lecteurs, c'est d'autant plus logique qu'il a trouvé la cause du véritable mal dont souffre le sport de compétition et qu'il préconise un remède qui peut être à la portée de toutes nos associations sportives.

Je tenais à faire entendre une opinion contradictoire (et toute simplifiée par surcroît) à celle de votre correspondant. Si vous le jugez utile, vous pouvez publier la présente lettre, dont copie est d'ailleurs adressée pro memoria à la rédaction du « Journal du Jura ».

En vous remerciant d'avoir bien voulu me lire, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués. J.-P. Gagnebin.











N'oubliez pas les timbres Pro Juventute!